



IOM International Organization for Migration
OIM Organización Internacional para las Migraciones
Organisation internationale pour les migrations

PROGRAMME DE MIGRATION DE TRAVAIL TEMPORAIRE GUATEMALA - CANADA

Günther Müssig

Québec, Canada, février 2009

MIGRATION DE TRAVAIL VERS LE CANADA

- Dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et selon les niveaux de compétences C et D de la Classification nationale des professions exigeant un niveau réduit de formation
- Fondé sur une initiative privée, par Accord entre la Fondation des entreprises de recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) et l'OIM
- Mis en œuvre par les Ministères des affaires étrangères et du travail avec l'assistance technique de l'OIM
- A démarré au Québec avec 215 travailleurs et a été étendu à 4 autres provinces canadiennes. En 2008, il comptait 3.313 travailleurs
- A commencé dans l'agriculture et a été étendu à d'autres secteurs comme les élevages de volailles, les aménagements de paysage, la blanchisserie, la construction, etc.

ASPECTS OPÉRATIONNELS

- Recrutement sur la demande d'organisations d'employeurs, e.g. FERME, FARMS, WALI, ou d'employeurs individuels
- Critères de recrutement:
 - Demande spécifique des employeurs et qualifications spéciales requises pour un type de travail
 - En fonction de l'économie locale
 - Niveau de pauvreté
- Les frais opérationnels de EU\$ 120 sont couverts par l'exonération fiscale
- Somme de moins de EU\$ 340 doit être payée d'avance avant le départ: EU\$ 160 pour visa, EU\$ 75 pour l'assurance medex, EU\$ 70 pour redevance d'aéroport, et EU\$ 36 pour assurance-maladie des membres des familles restés au Guatemala.
- Aucun agent de recrutement extérieur n'est impliqué
- Aucune recommandation n'est acceptée des institutions ou des organisations

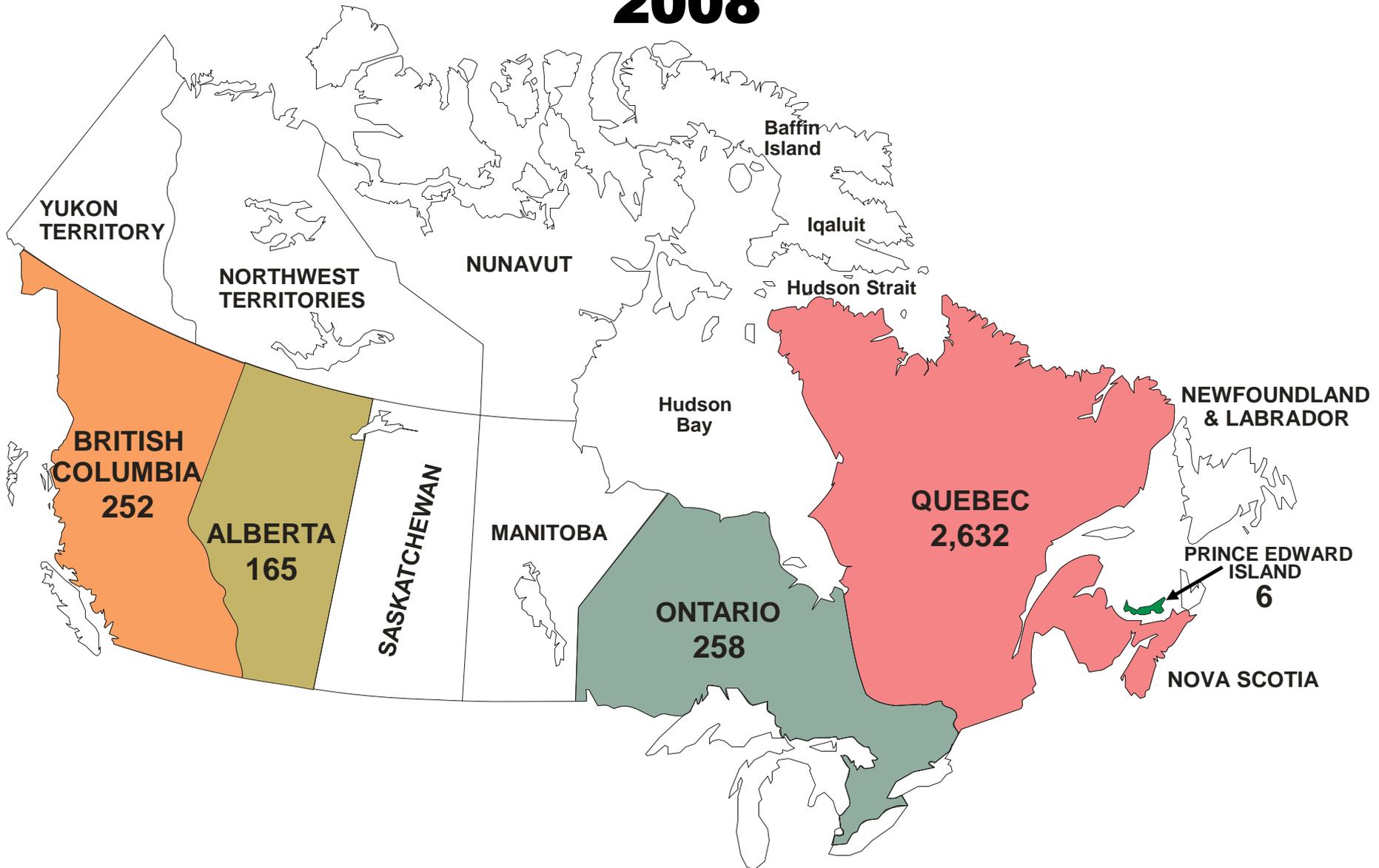
PROCESSUS DU PROGRAMME

1. Recrutement;
2. Traitement du formulaire de recrutement;
3. Traitement des papiers requis des travailleurs;
4. Paiement des dépenses;
5. Envoi de la demande de visa à l'Ambassade du Canada;
6. Examen médical;
7. Compétences requises des travailleurs;
8. Assignation des travailleurs en fonction de leurs compétences;
9. Formalités auprès du DRHDCC (Permis de travail);
10. Obtention de visas;
11. Réunion d'information sur le voyage;
12. Aide à l'aéroport
13. Protection des travailleurs au Canada;
14. Contact et évaluation après le retour des travailleurs au pays;
15. Éléments additionnels qui renforcent le Programme
 - Opérations bancaires pour le rapatriement des salaires
 - Assurance-maladie pour les familles des travailleurs

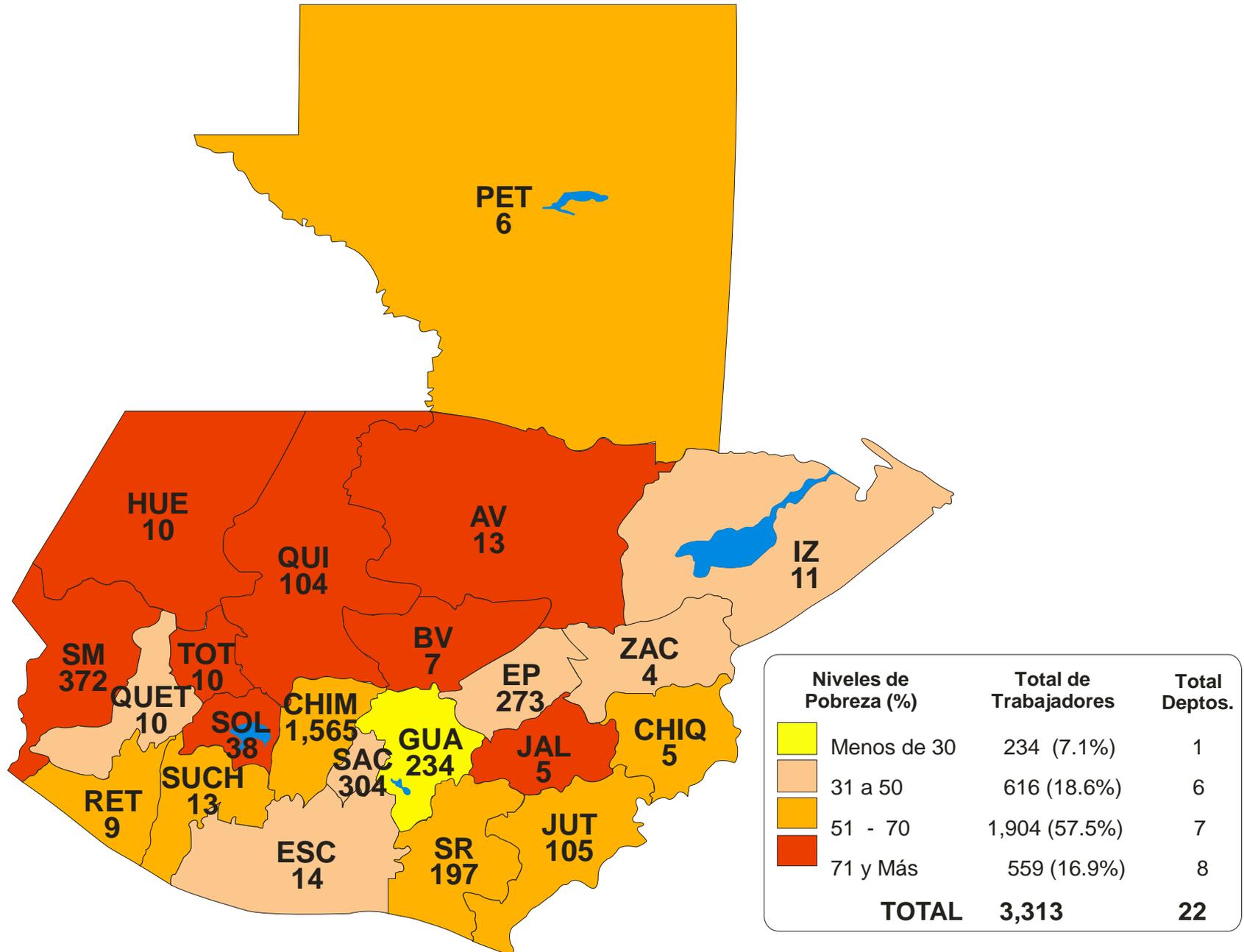
ASPECTS JURIDIQUES

- Le processus complet pour les travailleurs étrangers temporaires commence avec un Avis relatif au marché du travail (AMT)
 - L'employeur doit prouver qu'aucun national ni aucun résident permanent n'est disponible pour faire ce travail. Aucune incidence potentiellement négative ne doit être exercé sur le niveau d'embauche.
 - Fixe les salaires qui sont supérieurs au salaire minimum.
 - Il est important que les travailleurs étrangers n'arrivent pas à faire baisser les salaires ni les conditions de travail, et qu'ils ne prennent pas la place des nationaux.
 - Réglemente les heures de travail (minimum de 40 heures par semaine) ainsi que la durée du contrat.
 - Les contrats signés approuvés par les autorités (salaires, prélèvements, sécurité sociale, paiement du billet de retour, finalisation du travail, etc.).

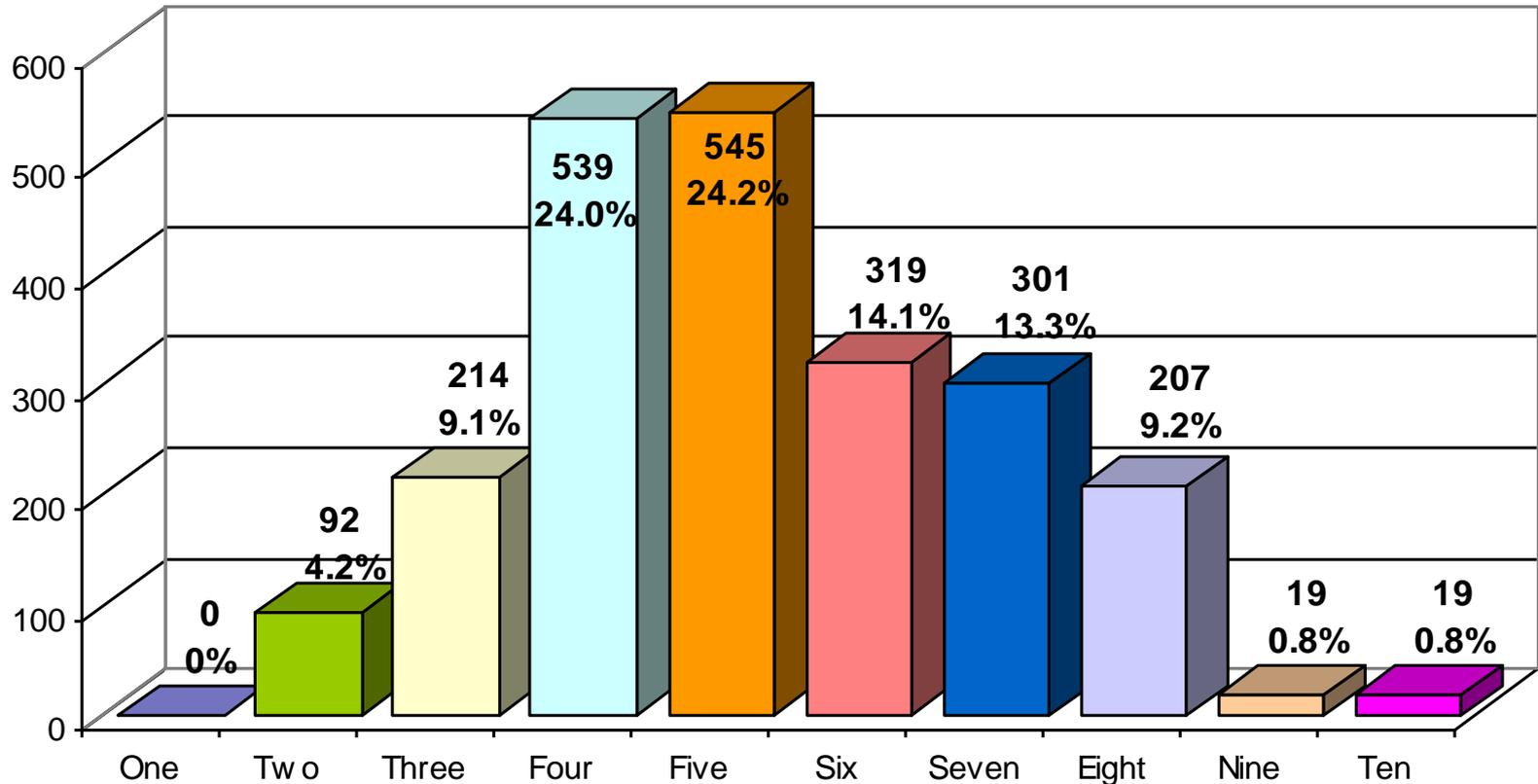
TRAVAILLEURS TEMPORAIRES AU CANADA 2008



ORIGINE DES TRAVAILLEURS



CONTRATS



**DURÉE MOYENNE DE
SÉJOUR PAR AN
5,6 MOIS**

RESPECT DES CONTRATS PAR LES TRAVAILLEURS GUATÉMALTÈQUES AU CANADA

- 93,2% des 2.255 travailleurs ont respecté leur contrat en 2007.
- 45% (1.015) des travailleurs avaient déjà voyagé, et 55% (1.237) voyageaient pour la première fois.
- 6,8% des travailleurs n'ont pas respecté leur contrat pour différentes raisons:
 - 2,8% comportement/faible productivité
 - 1,7% problèmes de santé
 - 1,4% raisons de famille
 - 0,8% problèmes d'adaptation
 - 0,1% Absence illégale

COMPARAISON EN POURCENTAGES DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS DES TRAVAILLEURS (PÉRIODE 2005-2007)

DISTRIBUTION DES DÉPENSES	Pourcentage 2005	Pourcentage 2007	Différence 2007- 2005
TOTAL	100.0	100.0	
Construction de maison	45.3	10.5	-34.8
Paiement des dettes (voyage)	10.8	10.8	0.0
Besoins de base	9.8	15.4	5.6
Agrandissement maison	7.8	4.3	-3.5
Vêtements et chaussures	5.5	4.1	-1.4
Meubles et appareils	4.5	1.8	-2.7
Frais d'éducation	3.8	2.3	-1.5
Achat de terrain et/ou de maison	3.4	12.9	9.5
Épargnes	3.1	31.9	28.8
Frais médicaux	3.1	1.9	-1.2
Autres dépenses	2.8	0.4	-2.4
Achat d'outils agricoles	0.1	1.0	0.9
Achat d'automobile	0.0	2.1	2.1
Recréation et culture	0.0	0.6	0.6

MÉCANISME DE RAPATRIEMENT DES SALAIRES

Payroll and wire transfer instructions

VEGETABLE FARM LTD.

FORMAT 2
Canadian Format

Check Amount	CAN\$.	51,216.02
Transfer Fees:	CAN\$.	35.00
Balance in Can\$.:	CAN\$.	51,181.02
Exchange Rate CAN\$ / USD\$	CAN\$.	1.13
Transfer Amount US\$	USD\$.	45,494.24
Transfer Fees USA Bank	USD\$.	20.00

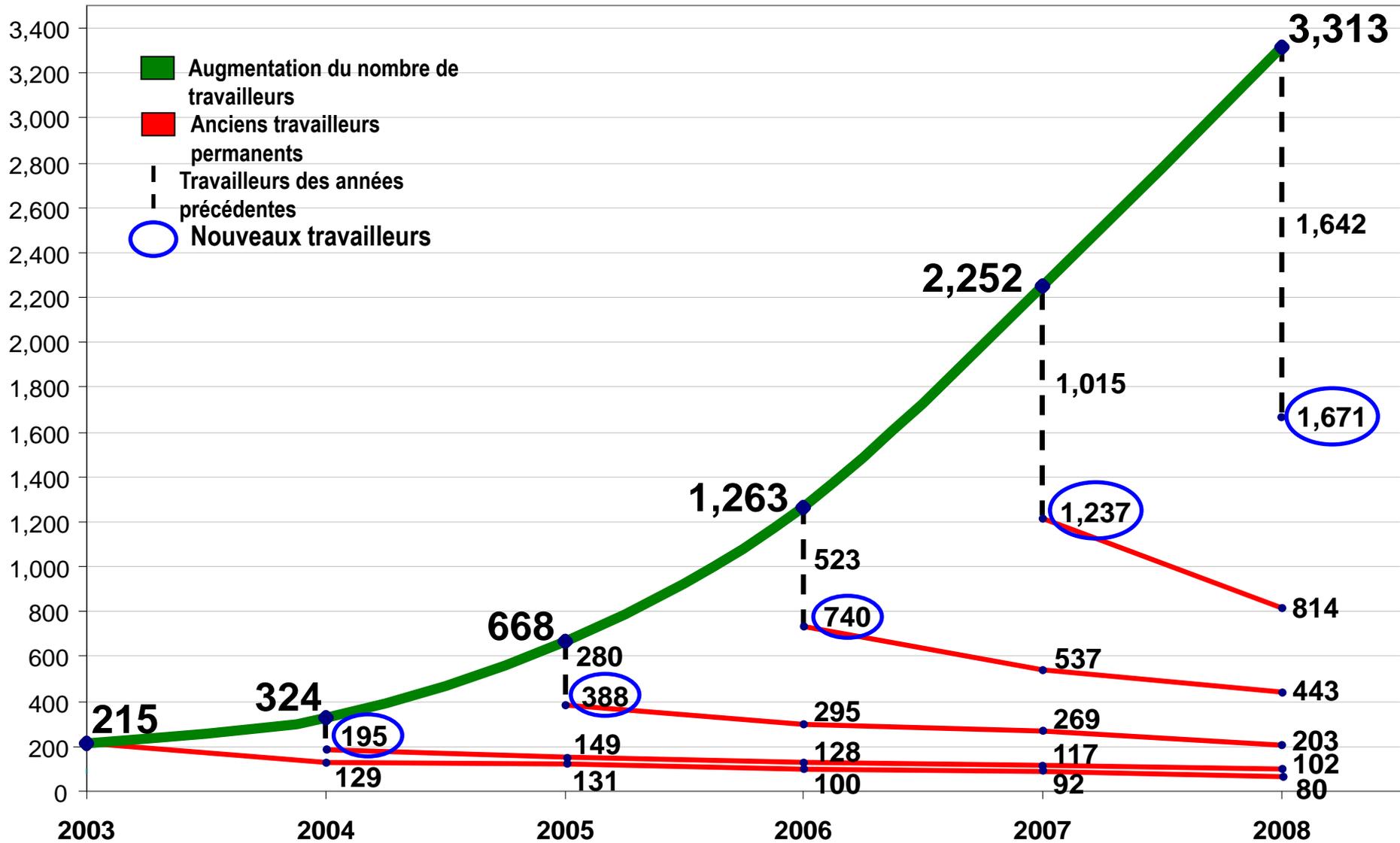
Date:	16/02/2007
-------	------------

No.	Name (1)	Account Number (2)	Salary in Can \$ (3)	FEES (4)	SALDO in Can \$ (5) (4 - 3)	Exchange Rate (6)	Saldo in USD\$ (7) (5 / 6)	Tax USA US\$ (8)	SALDO USD\$ (9)	Mi Gente 1 (Remittance) (10)	Mi Ahorro (Saving) (11)
01	PATZ, ROMAN	83-05-12569-3	850.00	0.58	849.42	1.13	755.04	0.33	754.71	550.00	204.71
02	SAPON, EULALIO	83-05-12569-4	800.00	0.55	799.45	1.13	710.62	0.31	710.31	710.31	-
03	YAT, LEONEL ESTUARDO	83-05-12569-5	900.00	0.62	899.38	1.13	799.45	0.35	799.10	500.00	299.10
04	CHAMAN LOPEZ, JOSE	83-05-12569-6	800.00	0.55	799.45	1.13	710.62	0.31	710.31	710.31	-
05	PEREZ JUAREZ, JUAN	83-05-12569-7	1,104.73	0.75	1,103.98	1.13	981.32	0.43	980.89	980.89	-
06	CORNELIO, JORGE	83-05-12569-8	900.00	0.62	899.38	1.13	799.45	0.35	799.10	700.00	99.10
07	VASQUEZ, BERNARDINO	83-05-12569-9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08	AGUETA, MARIO RAFAEL	83-05-12569-10	800.00	0.55	799.45	1.13	710.62	0.31	710.31	450.00	260.31
09	DIAZ COLOP, FRANCISCO	83-05-12569-11	800.00	0.55	799.45	1.13	710.62	0.31	710.31	710.31	-
10	LOPEZ, PEDRO	83-05-12569-12	1,000.00	0.68	999.32	1.13	888.28	0.39	887.89	500.00	387.89
11	PEREZ MARTINEZ, EMILIO	83-05-12569-13	750.00	0.51	749.49	1.13	666.21	0.29	665.92	665.92	-
12	SANTOS, JUAN	83-05-12569-14	800.00	0.55	799.45	1.13	710.62	0.31	710.31	300.00	410.31

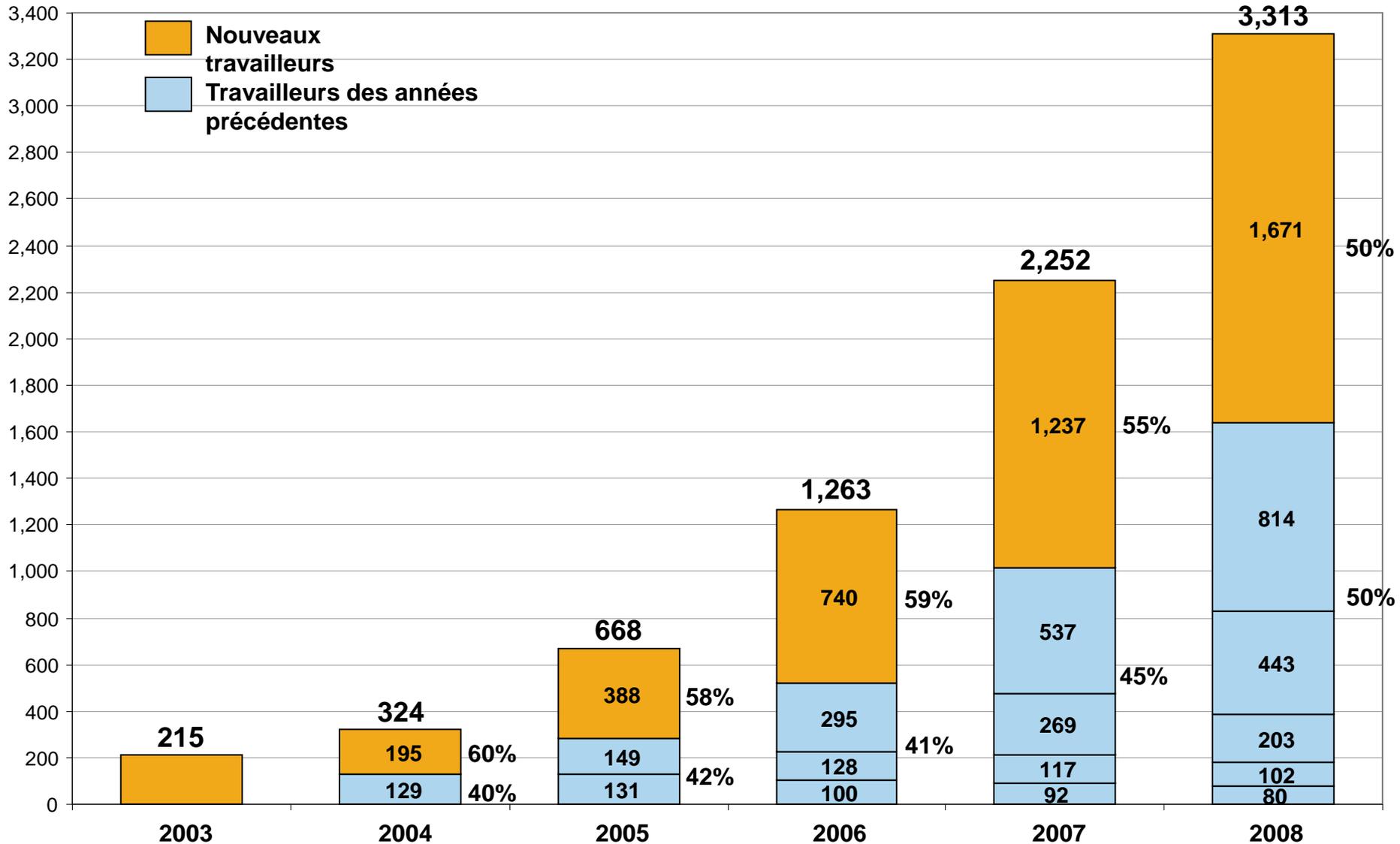
OPTIONS DU PROGRAMME

TYPE DE PLANS	COUTS ANNUELS EN EU\$		SERVICES
	FAMILLE	INDIVIDUEL	
A) PLAN DE BASE	36	18	- Généraliste, gynécologue, et pédiatre
B) PLAN ARGENT	260	100	- Orthopédiste
			- Laboratoire: urine, selles, examens de sang
			- Imagerie médicale: Radiographies
			- Services d'urgence et déplacements programmés
			- Dentiste
C) PLAN OR	450	185	- Spécialistes (Orthopédistes, Gastro-entérologues, etc)
			- Maternité

CIRCULARITÉ



CIRCULARITÉ





IOM International Organization for Migration
OIM Organización Internacional para las Migraciones
Organisation internationale pour les migrations

E-mail: iomguatemala@iom.int

Site Web: <http://www.oim.org.gt>

Working Notebooks on Migration Nos 22 & 25